



Mardi 14 septembre 2021 – 14h-15h30 en visioconférence

Réunion du réseau Auvergne Arc Alpin

Compte-rendu de la réunion

Présents : **Aix-les-Bains** (Michelle Brauer), **Bourg-en-Bresse** (Sophie Aulaz), **Bourgoin-Jallieu** (Alain Batillot, Emmanuel Terras), **Lyon** (Céline de Laurens, Florence Pradier), **Valence** (Kerha Amiri, Emeline Drevetton, Lucile Vercoutère), **Romans-sur-Isère** (Cherif Boukhari, Linda Hajjari, Mélissa Gleyze)

Excusés : **Beaumont** (Nelly Magnier, Damien Pessot), **Bourg-en-Bresse** (Lucie Peschard, Nadia Ouled Salem), **Chamalières** (Xavier Bousset, Bertrand Ribeyre), **Grenoble** (Pierre-André Juven), **Issoire** (Renaud Colombier, Marie Coston), **Lyon** (Sophie Pamiès), **Vaulx-en-Verin** (Yvan Margue, Virginie Martinon), **Villeurbanne** (Pascale Colom, Agathe Fort)

Pour le Réseau Villes-Santé : Nina Lemaire, Julie Boussard

Introduction

Julie Boussard (RfVS) : Le CA du RfVS a demandé la relance des réseaux régionaux, après une longue période de pause liée à la crise sanitaire. Le secrétariat du RfVS accompagne la relance des différents réseaux régionaux. Le Réseau Régional Arc Alpin Auvergne était anciennement piloté par les Villes de Grenoble et Bourgoin Jallieu. Il avait été convenu que le binôme Valence / Romans-sur-Isère prenne le relais pour cette année, à partir de cette réunion de relance.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Introduction par les Villes de Romans-Sur-Isère et Valence et le secrétariat du RfVS-OMS
2. Tour de table : quels attendus par rapport à un réseau régional ?
3. Rappel des actions en cours du RfVS-OMS à l'échelle nationale
4. Discussion autour de propositions de travail pour le réseau régional Arc Alpin Auvergne

Je passe la parole aux Villes de Valence et Romans-sur-Isère pour introduire cette réunion.

Kerha Amiri (Valence) : Le Covid a pris beaucoup de temps, donc il est indispensable de redynamiser le Réseau régional.

A Valence, nos projets majeurs pour le mandat sont liés à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé :

- Nous mettons en place des projets et solutions dont la médiation santé dans les QPV. Nous avons une nouvelle médiatrice santé depuis l'automne 2019. La CPTS a aussi été mise en place, ce qui a beaucoup aidé pour la vaccination contre la Covid-19 (centre de vaccination piloté par la ville, en lien avec CPTS). Néanmoins, les statistiques de la CPAM montrent que la vaccination reste inférieure dans nos QPV, par rapport au reste de la population. Pourquoi, et que peut-on faire ? Les maisons de santé ont participé à aider à l'inscription

des personnes sur des créneaux de vaccination mais ça ne suffit pas. Nous aimerions échanger sur ce sujet.

- Nous sortons un « guide santé » : au format papier, il regroupe les informations sur les structures de soins sur le territoire, pour faciliter les parcours de soin car les gens sont souvent mal informés.
- Comment aider pour la téléconsultation ? On sait qu'elle est devenue indispensable, comment aider ? comment fournir une aide à l'équipement ?

Lucile Vercoutère (Valence) : Nous sommes très heureux de prendre la suite de Bourgoin-Jallieu et Grenoble pour le pilotage du Réseau régional, et de le faire avec Romans-sur-Isère, ville avec laquelle nous avons déjà des échanges de pratiques car nous sommes voisins. Le RfVS est important aussi pour échanger plus largement.

Concernant notre CLS : la covid nous a pris beaucoup de temps et nous a empêché de déroulé le CLS 2019-2023 comme initialement prévu. Il faut maintenant qu'on reprenne les éléments du CLS. Je suppose que nous ne sommes pas les seuls à se questionner sur les changements dans le CLS. Nous pourrions peut-être échanger sur la manière dont la crise a eu un impact sur les programmes qu'on avait prévu. La crise a facilité certaines choses et en a empêché d'autres.

Concernant les réunions, nous aimerions que la prochaine fois, la réunion ait lieu en présentiel.

Linda Hajjari (Romans-sur-Isère) : Conseillère spéciale déléguée au Lien Intergénérationnel et à la Santé à la ville de Romans et également conseillère départementale déléguée à la santé et à la protection maternelle et infantile.

Chérif Boukhari (Romans-sur-Isère): Chef de service action sanitaire et sociale (CCAS Romans).

Mélissa Gleyze (Romans-sur-Isère) : Coordinatrice du contrat local de santé et du conseil local de santé mentale.

Chérif Boukhari (Romans-sur-Isère): L'actualité est l'écrite de notre CLS 2. Romans a signé un premier CLS de 2015 à 2020 et le second CLS est en cours d'élaboration. La phase de diagnostic a été réalisée, nous allons passer à l'étape des groupes de travail pour travailler sur différentes thématiques telles que :

- Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé et en particulier de médecins généralistes à Romans-sur-Isère (Création d'un nouveau centre de santé (Pouchelon) ; lien collaboratif avec la CPTS ; la question de l'offre et accès aux soins primaires)
- Renforcer l'articulation entre les médecins généralistes et les acteurs publics et associatifs du secteur sanitaire et social (de manière générale améliorer la coordination entre tous les acteurs susceptibles d'intervenir de près ou de loin sur la santé afin de décloisonner les différents milieux qu'ils soient du secteur médical, social, médico-social, scolaire... Cela pourrait être particulièrement pertinent dans la promotion de l'activité physique au quotidien et de la lutte contre le surpoids et l'obésité qui touche une grande partie de la population romanaise ou bien sur la thématique de la santé sexuelle pour laquelle nous avons déjà un réseau d'acteurs qui travaille dessus notamment dans le cadre du sexo-forum organisé chaque année.
- Nous cherchons également à favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs qui œuvrent dans le champ de la santé mentale, problématique qui touche tous les secteurs.

C'est ce que l'on travaille au sein du CLSM créé depuis fin 2019, qui a mis du temps à démarrer à cause de la crise covid-19.

- Enfin, nous avons tout un axe à travailler sur la santé-environnement. Cette thématique peut être très intéressante à travailler dans le cadre du réseau régional des villes santé car Romans a entrepris la démarche d'un urbanisme favorable à la santé mais a encore beaucoup à apprendre sur cette thématique de la part d'autres villes plus engagées.

Tour de table :

Céline de Laurens (Lyon), élue déléguée à la santé et prévention et santé environnementale, depuis un peu plus d'un an : La covid reste un sujet de préoccupation majeure. Hors covid, parmi les grandes dimensions que nous souhaitons porter, figurent :

- Le sport santé et la lutte contre la sédentarité : les événements récents nous ont montré que la population n'était pas en très bon état de santé.
- L'élaboration d'un nouveau CLS dans lequel la santé mentale aura une place importante, même si nous avons déjà un nouveau PTSM. Il y aura un axe santé-environnement assez important dans ce CLS. Un axe sur l'accès aux soins car nous avons certains territoires dans lesquels il y a des difficultés d'implantation de professionnels de santé.
- Un projet de Maison des femmes : lieu d'accueil pour les femmes victimes de violences, à l'instar de ce qui a été fait à Saint-Denis. Une étude est menée par des associations. Ce serait un lieu qui regrouperait différentes dimensions : justice, aide sociale, santé, etc.
- Souhait de travailler beaucoup plus sur la santé scolaire : sensibilisation des jeunes et familles sur l'alimentation, la sédentarité, les écrans, l'hygiène bucco-dentaire, etc.

Sur la santé environnementale, je trouve que le Réseau régional est particulièrement important car nous avons un environnement assez « imbriqué ». Il serait intéressant d'avoir des actions conjointes sur certains sujets. Sur l'air intérieur, nous avons le radon comme dénominateur commun. Il y a aussi la qualité des eaux (cf. plateforme Phyt'Eauvergne) : si nous n'avons pas une prérogative importante sur l'eau, nous avons une responsabilité d'information et de sensibilisation des citoyens dans le cadre d'une politique de prévention. La région est aussi très concernée par les perturbateurs endocriniens. La Métropole de Lyon s'engage actuellement dans la charte « Territoires sans perturbateurs endocriniens ». Certaines régions aussi l'ont signée.

Nous pourrions aussi échanger sur la manière dont les collectivités s'adaptent pour l'accueil des enfants en situation de handicap à l'école, dans le contexte actuel et croissant d'intégration des enfants en milieu ordinaire. C'est un sujet qui est à anticiper.

Michelle Brauer (Aix-les-Bains), élue déléguée à la santé et au CCAS, et par ailleurs représentante départementale d'APF France handicap : A Aix-les-Bains, nous avons de beaux projets, j'espère que nous pourrions continuer à les porter car la personne en charge du CLS et CLSM a démissionné en juillet. Les actions et problématiques actuelles sont :

- En septembre, la semaine d'information en santé mentale. Se pose la question de la relance du CLSM. Au niveau du CLSM, nous voulons lancer une plateforme d'information, semblable au « guide santé » de Valence mais centrée sur le handicap psychique. La communication est

importante, il faudra aussi qu'on reproduise cette plateforme sur la santé sur d'autres thématiques, ou sur la santé plus généralement.

- La journée de prévention des AVC en novembre avec des intervenants (médecins, diététicienne, etc.).
- Sur la question de l'intégration des enfants en situation de handicap à l'école, en milieu ordinaire : nous avons dû intervenir car une enfant n'avait pas de solution de transport. Il faut noter qu'après la crise covid, beaucoup de postes sont restés vacants [notamment dans ce secteur], les personnes ne sont pas revenues. A l'école, on manque d'ATSEM et d'autre part les personnels de l'éducation nationale ne sont pas formés sur le handicap.
- Concernant le radon, nous avons des détecteurs dans toutes les classes depuis plusieurs années.
- Nous sommes en cours de création d'une maison médicale. Malgré le cadre de vie agréable, nous aussi avons des difficultés pour trouver des professionnels de santé. Nous allons bientôt être en zone délicate : les professionnels sont âgés, les bâtiments dans lesquels ils exercent sont vieux, souvent pas accessibles. Nous avons une médiatrice en santé dans les quartiers prioritaires, mais on voit que ce n'est pas suffisant pour répondre aux demandes. Concernant la CPTS : nous aurions aimé qu'une se forme mais nous ne trouvons pas quelqu'un qui veuille porter quelque chose de solide.
- En ce moment, nous avons des problèmes d'agents qui ne veulent pas reprendre le travail, qui ne sont pas vaccinés, nous avons des tensions sur le plan humain.

Sophie Aulaz (Bourg-en-Bresse) :

- Sur l'offre et l'accès aux soins :
 - o L'offre de soins libérale est catastrophique à Bourg-en-Bresse. Les interrogations sur la e-santé sont intéressantes. Des cabines de téléconsultation sont mises en place avec le conseil départemental. Ça ne remplace pas les médecins mais c'est déjà ça.
 - o Il y a un enjeu à travailler sur la délégation de tâches. Cet été, un cabinet de médecine a fermé son accueil/secrétariat car ils étaient agressés.
 - o Nous n'avons pas de CPTS et nous posons la question suivante : quel est le rôle des collectivités locales sur l'émergence des CPTS ?
 - o Nous avons déjà un guide santé : il y a l'enjeu de l'actualiser et de l'adapter aux nouveaux modes de communication : y intégrer des explications sur des petites choses telles que les manières de prendre ses papiers en photos pour les envoyer.
 - o Un Plan a été signé avec l'Etat sur l'accueil et l'intégration de personnes réfugiées, il apporte des financements. Nous allons travailler sur des types d'accès à la santé pour des publics qui ont des problématiques d'accès.
- Les nouveaux élus ont décidé de travailler de manière transversale sur un projet « naître et bien grandir à Bourg-en-Bresse ». Nous sommes toujours dans la suite du colloque d'Angers : associer la santé, la culture, etc.
- En santé-environnement : il y a un sujet important sur biodiversité et santé. Nous sommes préoccupés par la santé unique / one health. Nous sommes actuellement colonisés par une fourmi invasive (fourmière de 10 ha) avec laquelle nous nous battons au quotidien. Nous ne connaissons pas d'autres collectivités impactées par cette fourmi dans la région AURA (il y a sinon Saumur), mais nous pouvons alerter sur ce sujet.
- Nous aurons aussi notre CLS à réactualiser. La question de l'échelle pertinente se pose. L'ARS nous demande de passer à l'échelle intercommunale, qui représente pour nous 74 communes. Nous avons du mal à savoir comment ce serait possible, les moyens qui seraient en face, ce qu'on a à y gagner et à y perdre. C'est une question qui a déjà été posée au sein du réseau mais ça mériterait qu'on se la repose.

Alain Batillot (Bourgoin-Jallieu), élu à la santé, sport-santé et environnement : Nous retrouvons les mêmes sujets que les autres villes :

- Nous sommes en train de finaliser notre nouveau CLS, avec le frein de la covid
- Nous retrouvons aussi le problème de l'accès aux soins :
 - o Problème d'accès pas seulement pour les personnes précaires, mais pour tous. Nous avons réussi à monter une maison médicale à l'ouest de Bourgoin Jallieu et sommes en en train d'en monter une à l'est. Il en existait déjà une dans le centre.
 - o Concernant l'accès des plus précaires : on améliore la présence des médiateurs santé dans les QPV.
 - o Nous travaillons sur une amélioration de la PASS, qui est actuellement à l'hôpital, excentrée et inaccessible pour les personnes visées. Nous avons un médecin qui assurait une permanence en centre-ville, qui accueillait des personnes loin du droit commun. Mais ce médecin est âgé. Il y a donc un enjeu à sortir la PASS du périmètre de l'hôpital et l'amener dans le centre-ville.
 - o Les cabines de téléconsultation : elles ne sont pas à la portée des communes. Elles sont plutôt destinées aux pharmacies qui pourraient les faire tourner mais ça coute très cher.
- Nous essayons de gérer des chambres pour les femmes victimes de violence. C'est difficile. Ça devrait aboutir sinon cette année, au moins l'année prochaine.
- La santé mentale est un vrai enjeu. L'ARS demande que ça rentre dans CLS, mais nous ne savons pas encore comment faire. Nous avons autrefois un CLSM qui fonctionnait très bien. Il a changé d'échelle et ça n'a plus du tout fonctionné.

J'aimerais que le Réseau régional ne soit pas un copier-coller du réseau national. Il faudrait être sur du pratico-pratique et trouver des axes particuliers.

Rappel des actions 2021 du RfVS-OMS à l'échelle nationale, par Julie Boussard.

(Cf. PPT présenté)

Discussion autour de propositions de travail pour le réseau grand sud

Quelle valeur ajoutée des réunions du réseau régional : rencontre avec interlocuteurs régionaux (ARS par exemple), axes thématiques spécifiques, besoins identifiés ?

Quels pourraient être des axes thématiques de travail, les actions pertinentes à mettre en œuvre au sein du réseau régional ?

Quelle organisation du réseau : quelle fréquence des échanges ? visio / présentiel ?

Kerha Amiri (Valence) : Vous êtes nombreux à être en difficulté par rapport aux médecins. De notre côté nous avons de la chance, nous avons plusieurs maisons de santé. Projet de mise en place d'une permanence de soins non programmés, qui permettra de désengorger. Nous pouvons échanger dessus. Nous nous rendons compte que bien qu'on ait implanté des MSP, de la médiation santé, nous remarquons toujours des inégalités sociales de santé sur les dépistages, l'accès aux soins, etc. La MSP ne peut pas être la seule solution.

Nina Lemaire (RfVS) : Le Réseau régional peut prolonger le travail à l'échelle nationale sur les soins primaires (GT dont il reste une seule réunion et ouvrage à venir) et aller plus loin sur les échanges techniques, des visites de terrain, etc.

Sophie Aulaz (Bourg-en-Bresse) : Il y a un enjeu régional de la refonte des zonages qui déterminent les aides à l'installation des professionnels de santé. D'après ce que j'ai compris de la part de l'ARS, le zonage ne sera plus national mais régional. On ne sait pas si les collectivités seront consultées. En tout cas ce n'était pas le cas en 2018. A l'époque on était intervenus pour dire que ce qui était discuté par l'ARS, les ordres etc. n'était pas la réalité qu'on [les collectivités] observait. Je soumetts donc cette idée de travailler ensemble sur cette refonte du zonage.

Kerha Amiri (Valence) : Valence n'est actuellement pas dans un zonage critique, mais dans quelques années on aura plusieurs médecins généralistes et 6 gynécologues qui partiront à la retraite.

Nous avons aussi mis en place une maison des internes (colocation pour interne en médecine en stage à Valence) et avons le projet de développer un pass pour les internes (culture, sport, ...)

Céline de Laurens (Lyon) :

- C'est un sujet assez complexe, d'autant qu'il y a une concurrence entre territoires [pour attirer des médecins]. Il y a une pénurie médicale qui ne va pas être résolue tout de suite. Les médecins ont une liberté d'installation. S'il y a une plus forte régulation de la part de l'ARS, il est important de pouvoir montrer nos critères objectifs, contribuer à avoir une vision territoriale de cette offre de soin (qu'on puisse juger des besoins)
- Sur le PNSE4 : on va tous renégocier nos CLS, est-ce qu'on ne se ferait pas une lecture régionale des enjeux du PNSE4, pour voir quels sont les enjeux de santé-environnement qu'on partage ? Il y a un enjeu de remettre en avant la prévention, il faut commencer par la santé environnementale : réduction des expositions de la population, pour réduire les affections de longue durée.

Florence Pradier (Lyon) : il me semble qu'à l'échelle de la région AURA, nous avons des problématiques communes en santé-environnement, comme par exemple la prise en compte des pollutions historiques des sols (liées au passé industriel). Ce sujet pourrait-il être un axe de travail ? Il y a des préconisations de suivi des populations qui fréquentent des ERP situés sur d'anciens sites industriels, suivi qui n'a pas été fait en AURA alors qu'il a été fait dans d'autres régions.

Alain Batillot (Bourgoin-Jallieu) :

- La santé chez les enfants scolarisés (prévention bucco-dentaire etc.) est misérable en France. Comment faire pour avoir un dépistage/un diagnostic qui est suivi de soins ? Les dépistages de caries ne débouchent pas sur du soin. Lors d'un dépistage suivant, on retrouve les mêmes caries non soignées chez l'enfant, et d'autres caries supplémentaires. De l'argent est dépensé pour un dépistage qui n'est pas suivi de soin.
- L'ambrosie est un sujet qui intéresse beaucoup dans la région. La problématique est confiée aux intercommunalités, qui demandent à chaque commune de faire quelque-chose. Si une commune fait de nombreux efforts, et que celle à côté non, ça n'a servi à rien.

Kerha Amiri (Valence) : nous pouvons développer les deux axes :

- Soins et prévention, en intégrant l'alimentation
- Santé-environnement, dont les ambrosies et le moustique tigre

Julie Boussard (RfVS) : Si la volonté est de se retrouver en présentiel, deux fois par an, les deux axes peuvent être traités dans chaque réunion ou à tour de rôle avec une thématique par réunion. Par rapport à la volonté d'être en lien avec l'ARS, vous pouvez choisir d'inviter l'ARS pour partager d'une même voix des suggestions ou revendications.

Lucile Vercoutere (Valence) : Nous avons prévu une première réunion en présentiel à Romans-sur-Isère d'ici décembre puis une autre à Valence en 2022.

Céline de Laurens (Lyon) : Si nous nous lançons sur ces deux sujets, nous pouvons déjà nous donner des objectifs pour la prochaine réunion. Y a-t-il des éléments de calendrier pour la refonte du zonage ? On pourra voir si le calendrier correspond et faire une boucle de mail pour préparer la réunion. Il faudrait aussi savoir qui est dans quelle instance. Les instances de l'ARS sont complexes et en même temps elles recouvrent une telle disparité de territoires. Est-ce qu'il y a des gens autour de la table qui sont la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) ?

Personne n'est membre de la CRSA. Valence participe au Conseil Territorial de Santé Drôme-Ardèche.

Sophie Aulaz (Bourg-en-Bresse) : a priori l'ARS parlait d'un début du travail en interne début octobre, et ensuite ils consulteront les instances. Je vais leur demander des infos plus précises.

- *[Edit. suite à la réunion : L'ARS attend la publication de l'arrêté ministériel qui donnera le cadrage (méthodologie, pourcentage de population pouvant être classée en ZIP, etc.), le texte est attendu pour fin septembre. Les concertations devraient être lancées dans le courant du mois d'octobre, au niveau régional (URPS, CRSA, etc.) et local (CDOM, CPAM, et peut-être CTS).]*

Céline de Laurens (Lyon) : Si on travaille sur le zonage lors de la prochaine réunion, pourrait-on par ailleurs se partager les éléments de santé-environnement que nous souhaitons décliner localement dans nos futurs CLS et qu'on souhaite voir dans le PRSE4 ?

Lucile Vercoutère (Valence) : Sur l'accès aux soins, il faut qu'on travaille au-delà du zonage. Concernant le sujet des CLS, on pourra l'évoquer dans une deuxième partie de réunion. De notre côté, on est en plein milieu du CLS, on n'est pas en train de le renégocier.

Alain Batillot (Bourgoin-Jallieu) : C'est l'enjeu de faire venir les médecins, mais ils s'en fichent du zonage. Je ne suis pas franchement intéressé par le zonage car je ne pense pas que ce soit un levier.

Céline de Laurens (Lyon) : La question est la répartition des professionnels libéraux sur le territoire, d'avoir une politique de solidarité entre territoires en se mettant d'accord sur les critères de priorité d'un territoire pour être classé.

Kerha Amiri (Valence) : Le *numerus clausus* a fait qu'on subit, un médecin ne veut pas s'installer là où il n'y a pas de médecin. La mise en avant d'un territoire comme une zone sous-dotée, ne freine-t-elle pas encore plus les installations ?

Céline de Laurens (Lyon) : Il faut sortir de position de l'Etat qui est de dire qu'on ne se mêle pas de là où vont les médecins. Il faut avoir des systèmes d'incitation à l'installation, sans obligation. Dire que nous, villes, nous voulons nous entendre sur les critères de choix des territoires [pour le zonage].

Sophie Aulaz (Bourg-en-Bresse) : Il y a un outil dans la délégation de tâches avec des expérimentations à partager entre villes. A Bourg, nous avons obtenu la mise en place d'une première année de médecine pour qu'ils se projettent sur la médecine.

Nina Lemaire (RfVS) :

- Nous avons en partie évoqué ces sujets dans le GT soins primaires : au-delà du nombre de médecins délimité, il y a aussi des médecins formés qui se détournent de l'exercice de la médecine et par ailleurs, le temps médical réduit par rapport au temps de travail. Au-delà d'attirer des professionnels de santé, il y a donc un rôle que se donne les villes sur la facilitation de l'exercice des médecins.
- Concernant le volet santé-environnement et les PRSE4, nous ne connaissons pas les calendriers d'élaboration. Au niveau national, le bilan a été tiré des PRSE précédents mais nous n'en savons pas plus.
- *[Edit. suite à la réunion : Le Ministère est en train d'établir les éléments de cadrage pour les PRSE4, en vue d'une diffusion en début d'année 2022 aux ARS. L'idée est que l'année 2022 puisse servir à travailler sur les nouveaux PRSE 4, afin de les faire démarrer courant 2022 ou 2023 selon les régions.]*

Relevé de décisions :

Le Réseau régional développera les deux axes suivants :

- **Soins et prévention**, en intégrant l'alimentation. Le réseau régional se penchera notamment sur la question de l'offre et l'accès au soin et essaiera de porter une voix commune quant à la redéfinition du zonage.
- **Santé-environnement**, dont les ambrosies et le moustique tigre. Le réseau régional se penchera sur les enjeux communs en santé environnement, notamment sur la déclinaison du Plan National Santé-Environnement 4 en Plan Régional Santé-Environnement 4

La question des contrats locaux de santé est transversale et pourra être évoquée dans les 2 axes.

Réunions en présentiel :

- Une première **réunion en présentiel à Romans-sur-Isère** **Jeudi 9 décembre après-midi ou mardi 14 décembre après-midi** cf. [framadate](#). Ceux qui le souhaiteront pourront déjeuner ensemble. Cette réunion portera majoritairement sur la question de l'accès aux soins, dont la place des collectivités sur la modification du zonage pour les aides à l'installation, ainsi que la place des CLS.
- Une seconde réunion en présentiel à Valence en 2022 (printemps), plus axée sur les thématiques santé environnement.

Rappel des dates à venir du RfVS-OMS par Julie Boussard.

GT Villes & COVID – à définir selon les besoins (visio)

Assises Sport Santé - 11 octobre 2021 (visio)

GT Sport Santé sur Ordonnance - 12 octobre 2021 (visio)

Colloque 2021 - 9 Novembre 2021 à Rennes

GT Offre et accès aux soins primaires – prochaine date le 10/11/2021 à Rennes